

AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet de charte révisée en vue du renouvellement du classement du PARC NATUREL REGIONAL DE LORRAINE

En exécution de l’arrêté n° 247-2013 du Président du Conseil Régional de Lorraine, en date du 2 avril 2013, il sera procédé à une enquête publique relative au projet de charte révisée du Parc naturel régional de Lorraine conformément aux articles L.333-1 et R.333-6-1 du Code de l’Environnement.

Cette enquête se déroulera du 27 mai 2013 inclus au 10 juillet 2013 inclus (45 jours) sur les territoires des communes de :

Communes de Meurthe-et-Moselle (54) :

ANDILLY, ANSAUVILLE, ARNAVILLE, BAYONVILLE-SUR-MAD, BEAUMONT, BELLEVILLE, BERNECOURT, BOUCQ, BOUILLONVILLE, BRULEY, BRUVILLE, CHAMBLEY-BUSSIERES, CHAREY, DAMPVITOUX, DIEULOUARD, DOMEVRE-EN-HAYE, DOMMARTIN-LA-CHAUSSEE, ECROUVES, ESSEY-ET-MAIZERAIS, EUVEZIN, FEY-EH-HAYE, FLIREY, GEZONCOURT, GRISCOURT, GROSROUVRES, HAGEVILLE, HAMONVILLE, HANNONVILLE-SUZEMONT, JAULNY, JEZAINVILLE, LAGNEY, LANEUVILLE-DERRIERE-FOUG, LIMEY-REMENAUVILLE, LIRONVILLE, LUCEY, MAIDIERES, MAMEY, MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS, MANONCOURT-EN-WOEVRE, MANONVILLE, MARBACHE, MARS-LA-TOUR, MARTINCOURT, MENIL-LA-TOUR, MINORVILLE, MONTAUVILLE, NORROY-LES-PONT-A-MOUSSON, NOVIANT-AUX-PRES, ONVILLE, PAGNEY-DERRIERE-BARINE, PAGNY-SUR-MOSELLE, PANNES, PRENY, PUXIEUX, REMBERCOURT-SUR-MAD, ROGEVILLE, ROSIERES-EN-HAYE, ROYAUMEIX, SAINT-BAUSSANT, SAINT-JULIEN-LES-GORZE, SAIZERAIS, SANZEY, SEICHEPREY, SPONVILLE, THIAUCOURT-REGNEVILLE, TREMBLECOURT, TRONDES, TRONVILLE, VANDELAINVILLE, VIEVILLE-EN-HAYE, VILCEY-SUR-TREY, VILLE-SUR-YRON, VILLECEY-SUR-MAD, VILLERS-EN-HAYE, VILLERS-SOUS-PRENY, WAVILLE, XAMMES, XONVILLE.

Communes de Meuse (55) :

APREMONT-LA-FORET, BENEY-EN-WOEVRE, BONCOURT-SUR-MEUSE, BONZEE, BONCONVILLE-SUR-MADT, BROUSSEY-RAULECOURT, BUXIERES-SOUS-LES-COTES, CHAILLON, COMBRES-SOUS-LES-COTES, DIEUE-SUR-MEUSE, DOMMARTIN-LA-MONTAGNE, DOMPIERRE-AUX-BOIS, EUVILLE, FREMEREVILLE-SOUS-LES-COTES, FRESNES-EN-WOEVRE, GENICOURT-SUR-MEUSE, GEVILLE, GIRAUVOISIN, HANNONVILLE-SOUS-LES-COTES, HAN-SUR-MEUSE, HAUDIOMONT, HERBEUVILLE, HEUDICOURT-SOUS-LES-COTES, LACHAUSSEE, LACROIX-SUR-MEUSE, LAHAYVILLE, LAMORVILLE, LES EPARGES, LOUPMONT, MECRIN, MONTSEC, MOUILLY, NONSARD-LAMARCHE, PONT-SUR-MEUSE, RAMBUCOURT, RANZIERES, RICHCOURT, RONVAUX, ROUVROIS-SUR-MEUSE, RUPT-EN-WOEVRE, SAINT-JULIEN-SOUS-LES-COTES, SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES, SAINT-REMY-LA-CALONNE, SAULX-LES-CHAMPLON, SEUZEY, SOMMEDIEUE, THILLOT-SOUS-LES-COTES, TRESAUAUX, TROYON, VALBOIS, VARNEVILLE, VAUX-LES-PALAMEIX, VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL, VIGNOT, XIVRAY-ET-MARVOISIN.

Communes de Moselle (57) :

ALBESTROFF, ANCY-SUR-MOSELLE, ARS-SUR-MOSELLE, ASSENONCOURT, AVRICOURT, AZOUDANGE, BELLES-FORETS, BLANCHE-EGLISE, BOURDONNAY, CHATEAU-VOUE, DESSELING, DONNELAY, DORNOT, FENETRANGE, FRIBOURG, GELUCOURT, GIVRYCOURT, GONDREXANGE, GORZE, GRAVELOTTE, GUEBLANGE-LES-DIEUZE, GUERMANGE, HAMPONT, HARAUCOURT-SUR-SEILLE, INSVILLER, JUVELIZE, LAGARDE, LANGUIMBERG, LIDREZING, LINDRE-BASSE, LOUDREFING, MAIZIERES-LES-VIC, MARSAL, MITTERSHEIM, MORVILLE-LES-VIC, MOUSSEY, MOYENVIC, MULCEY, MUNSTER, NEBING, NOVEANT-SUR-MOSELLE, OBRECK, OMMERAY, RECHICOURT-LE-CHATEAU, RENING, REZONVILLE, RORBACH-LES-DIEUZE, SAINT-MEDARD, SOTZELING, TARQUIMPOL, TORCHEVILLE, VAL-DE-BRIDE, VAUX, VIC-SUR-SEILLE, VIONVILLE, WUISSE, ZARBELING, ZOMMANGE.

L’avis d’enquête publique et l’arrêté de Monsieur le Président du Conseil Régional de Lorraine fixant les modalités de l’enquête seront affichés au plus tard le 10 mai 2013, et durant toute la durée de l’enquête, aux lieux d’affichage habituels dans l’ensemble des communes concernées par l’enquête et dans les préfectures et sous-préfectures concernées, ainsi que sur le site Internet de la Région Lorraine (<http://www.lorraine.eu>).

Pendant toute la durée de l’enquête, un exemplaire du dossier d’enquête relatif au projet de charte révisée, composé du projet de charte et du plan du Parc, d’une note de présentation relative au projet, du bilan de la concertation organisée pour l’élaboration de la charte, de l’avis motivé du Préfet de Région Lorraine relatif au renouvellement de la charte du Parc naturel régional de Lorraine et de la copie de l’arrêté n° 247-2013 du 2 avril 2013 pris par le Président du Conseil Régional de Lorraine, sera déposé et tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d’ouverture au public :

- Au siège de l’enquête publique situé à la Maison du Parc naturel régional de Lorraine Logis Abbatial – Rue du Quai – BP 35- 54702 PONT-A-MOUSSON.
- Dans les mairies des communes suivantes : en Meurthe-et-Moselle : CHAMBLEY-BUSSIERES, MARBACHE, VILLE-SUR-YRON ; en Meuse : APREMONT-LA-FORÊT, EUVILLE, LACROIX SUR MEUSE ; en Moselle : ALBESTROFF, ARS-SUR-MOSELLE, FENETRANGE, LINDRE BASSE, VIC-SUR-SEILLE.
- Dans les sièges des Communautés de Communes situés à : DIEULOUARD, ECROUVES, NOVIANT-AUX-PRES, THIAUCOURT-REGNIEVILLE, DIEUE-SUR-MEUSE, FRESNES-EN-WOEVRE, VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL, MOUSSEY.

Ce dossier sera également consultable sur les sites Internet de la Région (<http://www.lorraine.eu>, espace « Enquête publique PNRL ») et du Parc naturel régional (<http://www.pnr-lorraine.com>).

Les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, côtés et paraphés par la commission d’enquête dans les lieux précités ou les adresser au siège de la Commission d’enquête publique à l’adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d’enquête publique, Maison du Parc naturel régional de Lorraine Logis Abbatial – Rue du Quai – BP 35 54702 PONT-A-MOUSSON.

Les observations pourront également être adressées **par courriel** à l’adresse suivante : enquete.publique@pnr-lorraine.com.

Par ailleurs, l’un des membres de la **Commission d’enquête** désignée par le tribunal administratif de Strasbourg suivant une décision du 20 décembre 2012 et composée de :

- **Président** : Monsieur Jean Frédéric MONLEZUN, Expert Judiciaire, demeurant 10, rue de l’Eglise, 57600 FOLKLING
- **Membres titulaires**
Madame Danièle DIETRICH, Clerc d’Avocat, demeurant 12, rue Erckmann-Chatrian, 67205 OBERHAUSBERGEN
Madame Nicole FRIEDRICH, Retraitée de l’enseignement, demeurant 7, rue de la Scierie, 57250 MOYEUUVRE-GRANDE
Monsieur Roger OSSWALD, Commandant de gendarmerie retraité, demeurant 12, route d’Obersteinbach, 67110 DAMBACH WINECKERTHAL
Monsieur Jean-Claude WORMS, Dirigeant de société retraité, demeurant 14, rue du Friscaty, 57100 THIONVILLE
- **Membres suppléants**
Monsieur Jean-Claude BOULAY, Cadre de la sidérurgie retraité, demeurant 13, rue des Mésanges, 57050 LONGEVILLE-LES-METZ
Madame Viviane NOIR, Professeur des écoles à la retraite, demeurant 10, rue Saint Jean, 57635 BROUVILLER

Se tiendra à la disposition du public pour l’informer et recueillir ses observations, aux jours et heures suivants dans les lieux précisés dans le tableau qui suit :

Dates	Horaires	Lieux de permanence
Lundi 27 mai 2013	De 9h00 à 12h00	Maison du Parc Logis Abbatial Rue du Quai à 54702 PONT-A-MOUSSON
Lundi 27 mai 2013	De 14h30 à 16h30	Siège de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain 2 bis, rue Henri Poulet à 54470 THIAUCOURT-REGNIEVILLE
Mardi 28 mai 2013	De 09h30 à 11h30	Siège de la Communauté de Communes des Côtes en Haye ZAC de l’Orme, rue Jean de Beauvau à 54385 NOVIANT-AUX-PRES
Mardi 28 mai 2013	De 14h30 à 16h30	Siège de la Communauté de Communes des Vals de Moselle et de l’Esch 111 ter, avenue du Général de Gaulle à 54380 DIEULOUARD
Mardi 04 juin 2013	De 09h30 à 11h30	Mairie, 1 place de l’Hôtel de Ville à 57670 ALBESTROFF
Mardi 04 juin 2013	De 14h30 à 16h30	Mairie, 18 rue de l’Hôtel de Ville à 57930 FENETRANGE
Mercredi 05 juin 2013	De 09h30 à 11h30	Mairie, 37 rue Principale à 57260 LINDRE-BASSE
Mercredi 05 juin 2013	De 14h30 à 16h30	Siège de la Communauté de Communes du Pays des Etangs 6, avenue Tomas Bata à 57770 MOUSSEY
Mercredi 12 juin 2013	De 09h30 à 11h30	Maison du Parc Logis Abbatial Rue du Quai à 54702 PONT-A-MOUSSON
Mercredi 12 juin 2013	De 14h30 à 16h30	Mairie, 12 rue de l’Eglise à 54890 CHAMBLEY-BUSSIERES
Jeudi 13 juin 2013	De 09h30 à 11h30	Mairie, Rue de Metz à 54800 VILLE-SUR-YRON
Jeudi 13 juin 2013	De 14h30 à 16h30	Mairie, 1 place Franklin Roosevelt à 57130 ARS-SUR-MOSELLE
Jeudi 20 juin 2013	De 09h30 à 11h30	Siège de la Communauté de Communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre 5, rue du Château à 55160 FRESNES-EN-WOEVRE
Jeudi 20 juin 2013	De 14h30 à 16h30	Siège de la Communauté de Communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue 43, rue Rattentout à 55320 DIEUE-SUR-MEUSE
Vendredi 21 juin 2013	De 09h30 à 11h30	Mairie, 39 rue du Général de Gaulle à 55300 LACROIX-SUR-MEUSE
Vendredi 21 juin 2013	De 14h30 à 16h30	Siège de la Communauté de Communes Côtes de Meuse - Woëvre 24, rue Raymond Poincaré à 55210 VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
Lundi 24 juin 2013	De 09h30 à 11h30	Maison du Parc Logis Abbatial Rue du Quai à 54702 PONT-A-MOUSSON
Lundi 24 juin 2013	De 14h30 à 16h30	Mairie, 64 rue Clémenceau à 54820 MARBACHE
Mardi 25 juin 2013	De 09h30 à 11h30	Siège de la Communauté de Communes du Tulois Rue du Mémorial du Génie à 54200 ECROUVES
Mardi 25 juin 2013	De 14h30 à 16h30	Mairie, 41 rue Jeanne d’Arc à 55200 EUVILLE
Mardi 02 juillet 2013	De 09h30 à 11h30	Mairie, 22 place du Palais à 57630 VIC-SUR-SEILLE
Mardi 02 juillet 2013	De 14h30 à 16h30	Maison du Parc Logis Abbatial Rue du Quai à 54702 PONT-A-MOUSSON
Mardi 09 juillet 2013	De 09h30 à 11h30	Mairie – Place d’Holyoke à 55300 APREMONT-LA-FORÊT
Mardi 09 juillet 2013	De 14h30 à 16h30	Mairie, 39 rue du Général de Gaulle à 55300 LACROIX-SUR-MEUSE
Mercredi 10 juillet 2013	De 09h30 à 11h30	Mairie, 37 rue Principale à 57260 LINDRE-BASSE
Mercredi 10 juillet 2013	De 15h00 à 17h30	Maison du Parc Logis Abbatial Rue du Quai à 54702 PONT A MOUSSON

Toute information pourra être recueillie auprès des services de la Région Lorraine (Virginie LEDERMANN, chargée de mission au Pôle Écologie, Hôtel de Région, Place Gabriel Hocquard, BP 81004, 57036 Metz cedex, Virginie.Ledermann@lorraine.eu, 03 87 31 81 57) ou du Syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine (Guillaume COLINMAIRE, Directeur, Logis Abbatial – Rue du Quai – BP 35 54702 Pont-à-Mousson, guillaume.colinmaire@pnr-lorraine.com, 03 83 84 25 26).

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d’enquête dans tous les lieux de mise à disposition du dossier d’enquête, aux jours et aux heures habituelles d’ouverture ainsi que sur les sites Internet de la Région Lorraine (<http://www.lorraine.eu>) et du Parc naturel régional de Lorraine (<http://pnr-lorraine.com>) et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l’enquête.

Après les ajustements éventuellement nécessaires pour tenir compte des conclusions de l’enquête publique, le projet de charte sera soumis à l’approbation de la Région Lorraine, des Départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et des communes concernées.

Le projet de charte approuvé sera ensuite transmis, par M. le Préfet de la Région Lorraine, au Ministre en charge de l’écologie, du développement durable et de l’énergie puis adopté par décret du Premier Ministre sur rapport du Ministre en charge de l’écologie, du développement durable et de l’énergie.